

## INVASION !



Fabienne Sentis

La chute de la biodiversité est due en premier lieu à l'activité humaine. Une deuxième cause, liée, est l'introduction d'espèces invasives.



Laurent Godard

La renouée du Japon a été introduite vers 1820 aux Pays-Bas. Sa couverture végétale, sa croissance rapide, sa production d'un composé toxique pour les racines des autres plantes, sa résistance et son système racinaire lui permettent de coloniser de grandes surfaces, empêchant le développement de toute autre espèce végétale.



Cécile Frolet

Les activités humaines, qu'elles soient agricoles ou de travaux publics, participent à la propagation de l'espèce autant que les crues qui permettent à ces rhizomes de voyager le long des cours d'eau que la renouée affectionne.



Damien Puygrier

À Voreppe, elle a déjà colonisé la Roize, le chemin du gigot, la Rigonnière et s'étend d'année en année. C'est une lutte pied à pied de la part des collectivités sur un combat qui semble perdu d'avance. Les jardins des particuliers n'en sont pas exempts malheureusement.



Salima Ichba-Houmani

Pour limiter son expansion, seuls l'extraction des rhizomes, la pose d'une bâche et l'incessante répétition de fauchage des repousses permettront l'épuisement de la plante jusqu'à sa quasi-disparition. Quant aux jeunes pousses elles peuvent être entièrement déterrées. Une fois déterrées ou coupées, le mieux est de les mettre dans un sac plastique hermétiquement fermé, dans la poubelle des déchets ménagers pour être incinérés.

Bien que les traditions chinoises et japonaises lui trouvent certains usages en pharmacopée, elle n'y est pas invasive et ne provoque pas de dommages comme chez nous.



À la rigueur, ici, elle peut être ... mangée. Proche de la rhubarbe, certaines recettes de tartes peuvent être tentées (attention toutefois à vos spots de cueillette, la renouée du Japon affectionnant les terrains riches en ... métaux lourds). Mais même si tous les Voreppins en deviennent friands, cela ne suffira pas ...

Un peu plus sérieusement, au Canada, des communes ont mis en place de l'écopastoralisme. Elles font pâturer sur les espaces envahis des « chèvres des fossés », une race bretonne qui ne produit pas de lait mais qui est très connue pour ses capacités de débroussaillage et qui est déjà utilisée en France dans certaines zones dans le cadre de la lutte contre les incendies.

D'une pierre deux coups, peut-être une piste pour Voreppe ?

Le groupe VoreppeAvenir  
<http://VoreppeAvenir.fr>

PS : Ne voyez aucun lien entre cet article informatif et l'investissement actuel de la majorité municipale dans le nettoyage de plantes jugées indésirables dans son pré carré.

## UNE DÉCISION DIFFICILE MAIS NÉCESSAIRE

Au groupe majoritaire du 25 mai nous avons pris, avec M. le maire et après un vote à bulletin secret, une décision difficile. Le choix de mettre en retrait trois de nos collègues n'a pas été décidé sans que nous ayons réfléchi et débattu longuement. Lors de la constitution d'une liste municipale il est important de refléter diversité de profils, d'âges, de quartiers. Nous nous réunissons sur des valeurs communes, sur un projet nouveau et aussi sur un bilan comme pour ces élections de 2020.

Ces prérequis posés, une fois les élections gagnées nous travaillons. Toutes les semaines tous les élus de la majorité se réunissent pour discuter, échanger sur les sujets relatifs aux projets communaux.

La réunion hebdomadaire permet de confronter points de vue, idées et faire aboutir des décisions, des compromis adoptés et votés à la majorité. Dès lors, il convient à l'ensemble des conseillers municipaux de se conformer aux choix pris. Chacun d'entre nous a eu à renoncer à des options qui lui semblaient pertinentes, pour autant la décision majoritaire est celle qu'il convient de porter.

C'est parce que cette règle de solidarité a été enfreinte maintes fois par les élus concernés que leur mise en congé a été proposée.

Par leur posture, tant au sein de nos groupes de travail que dans des instances extérieures, par leur constante défiance, ils ont rompu le pacte de confiance qui prévaut au sein d'une équipe, en particulier lors du conseil municipal du 11 mai.

À force de se positionner en marge, d'interpeller et de remettre publiquement en cause les décisions du Maire, des adjoints et autres élus, à force de rancœur envers certains, à force de répandre désinformation, ils se sont eux-même marginalisés.

De nombreux rappels et avertissements leur avaient été signifiés sur la discipline de groupe et les conséquences que cela pourrait emporter.

Nous regrettons leurs postures dictées plus par la défense de certains intérêts particuliers que par l'intérêt général, leur mode de fonctionnement si peu ouvert au travail en équipe, à l'élaboration de projets partagés.

Ces mises en retrait sont regrettables mais indispensables pour que nous puissions, avec l'ensemble des élus de la majorité, continuer à travailler avec sérénité.

Les défis de 2020 sont toujours à relever, des chantiers conséquents sont en préparation (centre de loisirs, rénovation gymnase Arcade, place Armand-Pugnot...), conclusions des Etats Généraux, adaptation de la ville aux enjeux écologiques, climatiques, vigilance sur nos finances communales, etc.

Vous pouvez compter sur notre mobilisation pour Voreppe et ses habitants.

Vos élus de Vivons Voreppe 2020